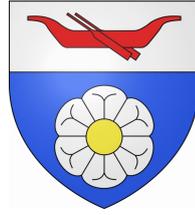


Au fil de l'Au

La lettre mensuelle d'information



de la Commune de Rosenau



Ce mois-ci :

**Ouverture de la Médiathèque
(Flyer de présentation à venir)**

L'Edito du Maire

Madame, Mademoiselle, Monsieur,

Le mois de janvier se termine avec un temps « bien de saison »... et a vu un épisode neigeux comme seuls les plus anciens avaient l'habitude de vivre voici quelques décennies de cela. Cet épisode neigeux, du 15 au 18 janvier, exceptionnel par la quantité de neige et son intensité, aura mis à rude épreuve les services techniques de nos collectivités (commune, intercommunalité, Collectivité Européenne d'Alsace), chacune pour les routes de sa compétence respective.

A Rosenau nous avons pu compter sur l'action l'efficace et continue de nos agents du service technique, tout au long des 4 jours, week-end compris. Ce travail remarquable est d'autant plus à souligner qu'ils ont en parallèle :

- assuré le vendredi la distribution du Fil de l'Au du mois de janvier permettant de diffuser à toute la population toutes les dernières recommandations et règles sanitaires décidées par le Gouvernement (et fraîchement publiées par la préfecture du Haut-Rhin) ;
- dû faire face à une défaillance de matériel le samedi, obligeant à stopper momentanément leur tournée de déneigement au moment d'intervenir au quartier Cambrai. La réparation a été réalisée en régie et en un temps record (bravo à eux), ce qui leur a permis de reprendre leur « tournée » dès la fin de journée.

Qu'ils en soient remerciés... toutes les routes du Haut-Rhin n'ont pas connu un traitement aussi efficace et continu durant le week-end (celles et ceux ayant dû prendre la route s'en seront aperçus).

Dans l'attente des prochaines annonces du Président de la République concernant la situation sanitaire du pays, nous reprenons la parution « classique » de notre bulletin communal entre le 30 du mois et le 2 du mois suivant.

Un bulletin communal qui continuera à se « moderniser » avec les rubriques évoquées fin 2020 et disponible sur le site Internet pour celles et ceux qui décident de passer au « Fil de l'Au 2.0 ». Un geste pour l'environnement et l'assurance de toujours retrouver « son » bulletin en ligne. A ce sujet, des autocollants imperméabilisés seront distribués prochainement pour les personnes étant passées à la version numérique ; elles pourront les apposer sur leur boîte aux lettres.

Puisque nous évoquons les outils numériques : une nouveauté (comme je l'ai évoqué brièvement dans mon dernier édito), à compter du mois de février, toutes nos commissions (à de rares exceptions près) pourront se réunir en visioconférence. Si la possibilité technique a toujours existé, la question de la légalité des décisions prises durant ces réunions virtuelles n'était pas claire (certains textes prévoyant expressément que les décisions devaient être prises en « présentiel »). Ce vide juridique est désormais comblé depuis une ordonnance de décembre 2020. Nous pourrions donc caler les réunions de nos commissions sous ce format (comme Saint-Louis Agglomération vient de le faire) et le prochain conseil municipal en février sera l'occasion d'en dévoiler le calendrier.

FÉVRIER 2021

n°155



Sommaire

Edito	1 et 2
Horaires des offices et rencontres des Paroisses	3
Numéros d'urgence	3
Informations officielles	4, 6 et 7
1 page, 2 groupes - Expression libre	5
Grands anniversaires	8

Contact

Mairie
5 rue de Kembs
Tél. 03.89.68.31.10
Fax 03.89.70.71.51
E-mail : mairie@rosenau.fr
Site internet : www.rosenau.fr

Directeur de la publication :
M. le Maire

Mise en page - Impression :
Mairie de Rosenau

Distribution gratuite



Qui dit calendrier, dit évidemment, ouverture de la Médiathèque pour le « grand public ». L'attente est grande, nous le savons. Petit rappel de circonstances, le 1^{er} août 2020 la page Facebook de la Médiathèque voyait le jour. Le 1^{er} décembre 2020 la Médiathèque ouvrait « son drive » pour les seniors. D'ici quelques jours, elle s'ouvrira en « drive » (pandémie oblige) à TOUS les habitants du village. Un flyer viendra vous en présenter les modalités.

Toujours au rayon des services à la personne, n'oubliez pas nos acteurs économiques locaux qui traversent cette crise avec de multiples contraintes. Si de nombreux métiers sont touchés, les professionnels de la restauration sont plus particulièrement impactés. Pensez à les soutenir, certains proposent des plats à emporter (restaurant ou food truck).

Toujours au rayon de la restauration, certaines personnes se sont étonnées de ne pas voir « d'impact » dans le fonctionnement du temps de midi au périscolaire... la raison en est toute simple... depuis la rentrée de septembre nous avons continué d'appliquer toutes les mesures barrières recommandées par les services de l'Etat (même quand des assouplissements pouvaient être « tolérés ») afin de garantir une sécurité maximale pour les enfants et le personnel. Même si le risque 0 n'existe pas, nous en avons réduit au maximum ... le risque. Etant déjà au maximum des recommandations, nul besoin de revoir « en catastrophe » notre protocole ou notre fonctionnement suite aux dernières directives de l'Etat. C'est ce qu'on appelle, pour reprendre un dicton célèbre (« gouverner c'est prévoir »), être « prévoyant » ... il paraît que cela aide à « gouverner » ... efficacement sa cité (sa commune).

Pour répondre à une autre question revenue à nos oreilles ; non la mairie (le maire, les agents, le comité de rédaction) n'ont pas le droit de retoucher les articles des deux groupes présents au Conseil Municipal. La rédaction de ces articles relève de la seule responsabilité des deux groupes. En ma qualité de Maire et de Directeur de la publication du Fil de l'Au je suis tenu à veiller à l'insertion des articles tels qu'ils nous sont adressés, ni plus ni moins. Cela semble aller de soi, mais parfois il est bon de rappeler ce que l'on pourrait considérer comme des évidences ...

L'organisation des services administratifs sera présentée, comme annoncée en janvier, dans le bulletin du mois de mars.

Au rayon des projets, 2021 permettra de réaliser la piste cyclable du sud au nord (et inversement) reliant la ZAC des 3 Chênes à la Plaine Sportive. Ce projet phare a déjà été voté au conseil municipal fin 2020. Les autres projets dépendront du futur budget et nous pourrons vous les présenter après le vote de celui-ci.

Pour clore cet édit, place au paragraphe relatif au rappel des gestes barrières en mairie :

- Distanciation physique et port du masque obligatoire ;
- Utilisation des gels et lingettes et aération régulière des bâtiments... ;
- Ouverture de la mairie tous les matins du lundi au vendredi **MAIS UNIQUEMENT SUR RENDEZ-VOUS** pris préalablement en appelant au 03 /89/68/31/10 (permanence téléphonique les après-midi du lundi au jeudi).

Toute personne qui rentre en mairie doit donc porter un masque et se laver les mains avec du gel hydroalcoolique (fourni sur place). Le port du masque est obligatoire dans les commerces et les administrations (donc aussi les mairies) sous peine d'amende (135€) en cas d'absence de masque.

Et pour rester informé(e), n'oubliez pas notre messagerie **d'alerte par SMS**, qui est **totale**ment gratuite. Vous **(re)trouverez toutes les informations à ce sujet dans les précédents numéros du Fil de l'Au.**

Ce texte étant écrit fin janvier, qu'il me soit permis, une dernière fois et comme le permet la tradition (surtout en l'absence de Cérémonie des Vœux de la commune), de vous souhaiter, en mon nom et celui de l'équipe qui m'entoure, à toutes et tous une bonne année 2021 et surtout de garder la santé.

« Prenez soin de vous, **portez un masque et respectez les gestes barrières, vous sauve(re)z des vies !** »

Cordialement,

Thierry LITZLER
Votre Maire

PAROISSE CATHOLIQUE

HORAIRES DES MESSES DU MOIS DE FÉVRIER 2021

Samedi 06	16h : Messe à Huningue
Dimanche 07	7h30 : Messe basse à Huningue 9h : Messe à Rosenau 11h : Messe à Village-Neuf (dimanche de la santé)
Samedi 13	16h : Messe à Village-Neuf
Dimanche 14	7h30 : Messe basse à Huningue 9h : Messe à Rosenau 11h : Messe à Village-Neuf
Samedi 20	16h : Messe à Rosenau
Dimanche 21	7h30 : Messe basse à Huningue 9h : Messe à Huningue 11h : Messe à Village-Neuf
Samedi 27	16h : Messe à Huningue
Dimanche 28	7h30 : Messe basse à Huningue 9h : Messe à Village-Neuf 11h : Messe à Rosenau



Votre Curé :
M. l'Abbé HAMMEL
05 rue de l'Etoile
68330 HUNINGUE
Tél. : 03 89 07 18 75

Tous les mercredis :
8h30 : Messe à Rosenau

ACTIVITÉS DE LA PAROISSE RÉFORMÉE DE HUNINGUE

Tous les cultes sont à 10h15 :

- Dimanche 7 Culte à Huningue Présidé par Mme Finance
- Dimanche 14 Culte à Saint-Louis
- Dimanche 21 Culte à Huningue
- Dimanche 28 Culte à Saint-Louis



Votre Pasteur :
M. Philippe GUTBUB
4, quai du Rhin
68330 HUNINGUE
Tél. 03 89 67 21 03

Les numéros à contacter en cas d'urgence

• Eau :
06 48 26 87 54



• Dépannage électricité :
09 726 750 68

• Assainissement :
09 69 323 554



• Dépannage gaz :
0800 473 333

- INFORMATIONS OFFICIELLES – INFORMATIONS OFFICIELLES –

Réunion publique d'information – recrutement des cadets de la République



Ce dispositif permet en ayant déjà un emploi dans la police nationale, de se préparer au concours de gardien de la paix.

Nous vous proposons d'assister à une visio-réunion d'information via l'application gratuite StarLeaf !

Choisissez un créneau parmi les dates proposées !

Jeudi 25 février 2021 de 10 heures à 12 heures,
Jeudi 25 février 2021 de 14 heures 30 à 16 heures 30,

Jeudi 4 mars 2021 de 10 heures à 12 heures,
Jeudi 4 mars 2021 de 14 heures 30 à 16 heures 30,

Mardi 16 mars 2021 de 10 heures à 12 heures,
Mardi 16 mars 2021 de 14 heures 30 à 16 heures 30,

Mercredi 24 mars 2021 de 10 heures à 12 heures,
Mercredi 24 mars 2021 de 14 heures 30 à 16 heures 30.

Modalités de connexion

* Lien unique des réunions : <https://meet.starleaf.com/4704031693>

* En téléchargeant l'application : téléchargez l'application StarLeaf via votre store, sur votre téléphone portable, tablette, ordinateur, ou en scannant le QR code ci-joint, créez un compte à votre nom, connectez-vous à la date et heure choisies au moyen du code ci-dessous.



Code de la réunion : 4704031693.

* En sollicitant par mail (info-police-recrutement-metz@interieur.gouv.fr) l'envoi sur votre boîte du lien d'invitation.



- 1 PAGE, 2 GROUPES - EXPRESSION LIBRE -

Madame, Mademoiselle, Monsieur,

Peu d'actualité « publique » en ce mois de janvier, mais un mois que l'on peut qualifier de « studieux » car c'est le moment de préparer les grandes lignes du programme annuel.

Quelques exemples de ce travail de « l'ombre » mais ô combien indispensable (via les membres de la municipalité):

- Nadine WOGENSTAHL, avec Sandrine POLLINA, a travaillé sur le volet comptable et financier de 2021.
- Angélique GILLIG prépare activement, avec les deux agents communaux, la future ouverture de la médiathèque au public.
- Denis RAMSTEIN a supervisé la mise en œuvre des réseaux wifi de la mairie et de la médiathèque.
- Rodolphe SCHIBENY travaille sur la prochaine réunion de l'OMSCAL.
- Cathie SIGRIST-LABAS continue, en toute discrétion mais avec efficacité, à gérer les dossiers sociaux qui se présentent à nous pour venir en aide à nos concitoyens touchés par les aléas de la vie.
- Thierry LITZLER et Richard WERY préparent (déjà) la programmation des activités dédiées à nos jeunes pour la prochaine saison (2021-2022). Ils sont efficacement épaulés par la responsable du Pôle Enfance Jeunesse et notre Educateur Sportif.
- L'ensemble du Groupe majoritaire a travaillé du 15 décembre au 15 janvier sur la liste des projets à mener en 2021 et 2022. Lors des prochaines commissions communales ces projets seront présentés, débattus et ensuite soumis à l'approbation du conseil municipal.

Notre Groupe a également eu à cœur de « laisser une place » à l'opposition ... avec des sièges dans les commissions communales et des délégations à des organismes extérieurs. Une « place » et de « l'écoute » : ainsi lors de la commission communication du mois de juillet 2020 leur proposition pour deux nouvelles rubriques dans le Fil de l'Au a été retenue et sera mise en œuvre courant 2021 ; la proposition conjointe aux deux groupes d'accueillir un food truck à Rosenau (vu en commission activités économiques) a déjà vu le jour en novembre 2020 et enfin la commission sociale cet automne, à l'unanimité de ses membres (groupes majoritaire et minoritaire) a validé le coffret de Noël des aînés. Ce ne sont que quelques exemples mais ils illustrent notre « ouverture et écoute » vis-à-vis de l'opposition même si quelques personnes colportent des rumeurs en sens inverse dans le village. A l'avenir nous ne répondrons pas à tout ce qui peut se dire (de faux) ici ou là... mais en ce début de mandat il est bon de rappeler certaines vérités.

Retrouvez notre actualité et restez informés :

Via notre site Internet : www.resterunispourrosenau.fr et sur Instagram : @resterunispourrosenau

Cordialement,

Les élus du Groupe Majoritaire
« Rester Unis pour Rosenau »

Cher(e)s habitant(e)s de Rosenau.

“Ouverture, travail en commun et en bonne intelligence” étaient les paroles entendues un soir de scrutin.

“Paroles et paroles et paroles...” chantait Dalida...

2020 ou l'ouverture à la discussion entre groupes ? Le temps de l'installation des Commissions... depuis c'est silence radio...sous prétexte de Covid.

Intelligence de travail, écoute et propositions, resteront les valeurs des élus du groupe minoritaire.

2020 a vu la Covid envahir nos territoires ; 2021 a vu la neige envahir les rues du village.

Félicitations aux habitants qui ont participé au déneigement de leurs trottoirs dans le souci de la sécurité de tous, et aux employés du service technique qui n'ont fait qu'appliquer les consignes (entre autre distribuer le Fil de l'Au ?).

Nous ne savons pas si nous aurions fait mieux, mais certainement différemment. Voilà le début de ce qui restera de 2021 : des actes citoyens forts en réponse au mépris.

Portez-vous bien et n'hésitez pas à nous contacter comme vous le faites déjà très régulièrement.

Nos actions et notre écoute : Mail : ensemblepourrosenau@gmail.com Blog : <http://epr-blog.net>



Les mesures de biosécurité à appliquer dans les basses cours

À DESTINATION DES DÉTENTEURS DE VOLAILLES
OU AUTRES OISEAUX CAPTIFS DESTINÉS UNIQUEMENT
À UNE UTILISATION PERSONNELLE, NON COMMERCIALE

- Exercer une **surveillance quotidienne** de vos oiseaux.
- Aucune volaille (palmipèdes et gallinacés) de la basse cour **ne doit entrer en contact direct** ou avoir accès à des volailles d'un élevage professionnel.
- **Limiter l'accès de la basse cour** (l'endroit où vous détenez vos oiseaux) aux personnes indispensables à son entretien.
- **Protéger votre stock d'aliments des oiseaux sauvages** ainsi que l'accès à l'approvisionnement en aliments et en eau de boisson de vos volailles.
- **Protéger et entreposer la litière neuve** à l'abri de l'humidité et de toute contamination, sans contact possible avec des cadavres.
- **Ne jamais utiliser d'eaux de surface** : eaux de mare, de ruisseau, de pluie collectée... pour le nettoyage de votre élevage.
- Si les fientes et fumiers sont compostés à proximité de la basse cour, ils ne doivent pas être transportés en dehors de l'exploitation avant une **période de stockage de 2 mois**. Au-delà de cette période, l'épandage est possible.
- **Réaliser un nettoyage régulier** des bâtiments et du matériel utilisé pour la basse cour.

RECOMMANDATIONS POUR L'ÉLEVEUR

- Portez des bottes, une blouse dédiée et éventuellement des gants pour soigner vos oiseaux.
- Lorsque vous quittez votre basse cour, laissez vos équipements (bottes, blouse, gants...) dédiés à l'entrée de cette dernière.
- Dans tous les cas, lavez régulièrement vos bottes, blouses et gants à l'eau chaude et au

détergent ou désinfectez-les. Aucune souillure ne doit persister. Lavez aussi régulièrement le matériel d'élevage (fourches, mangeoires...).

- Lavez soigneusement vos mains à l'eau chaude et au savon après avoir été en contact avec des oiseaux.
- Ne pas vous rendre dans d'autres élevages sans précautions particulières.

**SI UNE MORTALITÉ ANORMALE EST CONSTATÉE :
CONSERVER LES CADAVRES EN LES ISOLANT ET EN LES PROTÉGEANT
ET CONTACTEZ VOTRE VÉTÉRINAIRE OU LA DIRECTION DÉPARTEMENTALE
EN CHARGE DE LA PROTECTION DES POPULATIONS.**

- INFORMATIONS OFFICIELLES – INFORMATIONS OFFICIELLES –

Visite virtuelle de la nouvelle Mairie / Médiathèque



En attendant une levée des restrictions sanitaires qui nous permettra de vous faire découvrir les nouveaux locaux, nous vous rappelons qu'une visite virtuelle de la nouvelle Mairie / Médiathèque est en ligne sur le site internet de la Commune : www.rosenau.fr



Votre magazine communal mensuel se modernise !

Nous vous rappelons que vous avez dorénavant la possibilité de choisir entre version papier ou numérique.

Vous pourrez continuer de recevoir la version papier du Fil de l'Au dans votre boîte aux lettres, mais vous pourrez aussi désormais choisir de le consulter uniquement en ligne sur le site de Rosenau : www.rosenau.fr

Cette démarche permet de réaliser des économies de papier d'un point de vue environnemental et de se diriger davantage vers la transition numérique en favorisant la lecture du Fil de l'Au directement sur votre ordinateur, *smartphone* ou tablette, où et quand vous le désirez.

Afin de connaître vos préférences, vous trouverez ci-dessous un formulaire à **remplir** et **nous retourner en Mairie** dans le cas où votre choix se porte sur la version numérique et donc **le souhait de ne plus recevoir le Fil de l'Au papier chez vous**.

Nous pourrions alors vous faire parvenir un autocollant (sur le modèle du « Stop Publicité » par exemple) à poser sur votre boîte aux lettres avec la mention « **Fil de l'Au 2.0** », pour nous signifier que vous préférez rester informé de l'actualité rosenauvienne via le site internet.



FORMULAIRE « JE CHOISIS LE FIL DE L'AU 2.0 »
à déposer dans la boîte aux lettres de la Mairie



Je soussigné(e).....

Domicilié(e) à Rosenau

Adresse :

Souhaite ne plus recevoir les prochains numéros du Fil de l'Au dans ma boîte aux lettres et désormais consulter le Fil de l'Au en ligne dans sa version numérique

Date:

Signature :

HORAIRES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE

	Matin <i>Accueil physique exclusivement sur rendez-vous à fixer au préalable au 03.89.68.31.10</i>	Après-midi <i>Permanence téléphonique uniquement</i>
Lundi	9h00 à 12h00	14h00 à 17h00
Mardi	9h00 à 12h00	14h00 à 17h00
Mercredi	9h00 à 12h00	14h00 à 17h00
Jeudi	9h00 à 12h00	14h00 à 17h00
Vendredi	9h00 à 12h00	Fermée
Samedi	Fermée	Fermée

Joyeux Anniversaire

Le 03 :
Charlotte Turkauf-Walz, 76 ans
Yvonne Goetschy, 87 ans

Le 05 :
Edith Loeb, 74 ans
Robert Haegele, 85 ans
Paul Goetschy, 88 ans

Le 06 :
Ariana Bassanese, 71 ans

Le 07 :
Denise Christen, 81 ans

Le 10 :
Jackie Bertrand, 74 ans
Ginette Klein, 75 ans

Le 12 :
Anne-Marie Goetschy, 79 ans
Alfred Urffer, 81 ans
Hélène Novaga, 94 ans

Le 13 :
Bernard Desserich, 79 ans

Le 14 :
Monique Litzler, 70 ans

Le 15 :
Julian Berezowski, 73 ans

Le 17 :
Marguerite Haegele, 92 ans

Le 18 :
Maria Murgolo, 75 ans

Le 21 :
Monique Georg, 70 ans

Le 23 :
Anne Fehr, 78 ans

Le 24 :
Elvira Baessler, 78 ans

Le 28 :
Holger Kettinger, 76 ans



Le Maire, les Adjointes et les membres du Conseil Municipal souhaitent un joyeux anniversaire aux jubilaires du mois.



Police Municipale de Rosenau

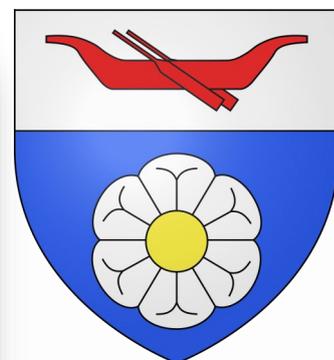
05 A rue de Kembs

03.89.68.46.41

police.municipale@rosenau.fr

Suspension des permanences « fixes ».

En cas d'urgence, contactez la Police Municipale par téléphone ou courriel, ou composez le 17 pour la Gendarmerie.



Mairie de Rosenau

5 rue de Kembs

Tél. 03.89.68.31.10

Fax 03.89.70.71.51

Courriel : mairie@rosenau.fr

Site internet : www.rosenau.fr